



Qu'Allah fasse miséricorde à un homme bienveillant lorsqu'il vend, conciliant lorsqu'il achète et lorsqu'il réclame son dû !

Jâbir (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a dit : " Qu'Allah fasse miséricorde à un homme bienveillant lorsqu'il vend, conciliant lorsqu'il achète et lorsqu'il réclame son dû !"

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Le Prophète (qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve) a invoqué la miséricorde pour toute personne souple, généreuse et conciliante dans sa vente. Ainsi, il n'est pas dur avec l'acheteur quant à son prix et il se comporte avec lui d'un bon comportement. Il est souple, généreux et conciliant lorsqu'il achète de sorte qu'il ne déprécie ni ne diminue la valeur de la marchandise. Il est souple, généreux et conciliant lorsqu'il demande le remboursement de dettes qui lui sont dues. Ainsi, il n'est pas dur à l'égard du pauvre et de l'indigent. Il demande plutôt son dû avec douceur et bienveillance et il accorde un délai à la personne en difficulté.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3716>

